

Conseil communal
Le Mont-sur-Lausanne

POSTULAT Interpellation

Pour une ZI En Budron bien aménagée au profit de tous ses occupants

Le 7 décembre 2018, l'Etat de Vaud mettra en consultation un Plan d'affectation cantonal (PAC) relatif à une partie de la parcelle No 975, qu'il détient dans la zone industrielle du Budron au Mont-sur-Lausanne.

La mise en place de ce PAC démontre qu'il est possible de mettre très rapidement en œuvre des projets dans cette zone industrielle dont les occupants demandent depuis de très nombreuses années divers aménagements et améliorations, particulièrement en matière d'éclairage et de places de parc.

Ainsi, les signataires du présent postulat invitent la Municipalité du Mont-sur-Lausanne, à étudier et à présenter, dans les plus brefs délais, au Conseil communal, une proposition portant sur

- 1) les possibilités d'aménagement, éventuellement en collaboration avec l'Etat de Vaud, de places de parc supplémentaires à disposition des entreprises actives dans la zone industrielle du Budron; ces places pourraient, par exemple, mais non exhaustivement, se situer sur le reste de la parcelle cantonale faisant l'objet du PAC proposé;
- 2) les possibilités d'un éclairage, même intermittent, de la zone industrielle, permettant aux employés de quitter ou de rejoindre leur poste de travail, de nuit, sans crainte de l'obscurité régnante;
- 3) toutes les autres possibilités d'amélioration des infrastructures permettant aux quelques 200 - 300 entreprises actives sur la zone industrielle du Budron d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles;

et de dresser un rapport y relatif.

Le Mont-sur-Lausanne, le 4 décembre 2018

Le postulant: Gérard Mojon

Les consorts:

JE FREIQUET
LONGCHAMP NADEGE
Y.C. Amiguet
Nicolas Mojon
Ch. CORBAZ
Oliver Desloux
Monica FOLIN
Arione Annen Dazand
Nora Barrand
Testaz Claudine
David Besson
David Richard
Mattier Cedric
CEVEY Alexandre